

Réf: Dossier N° 150805

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA CENTRALE ALIMENTAIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX,
Lot 107, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CENTRALE ALIMENTAIRE »

Objet : ACHAT ET VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES

ACHAT ET VENTE DE PRODUITS HALIEUTIQUES ET ANIMALIERS

ACHAT ET VENTE DE PRODUITS PHYTO, D'ENGRAIS

ACHAT ET VENTE D'ALIMENTS DE VOLAILLE , BETAIL

ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE VOLAILLE

IMPORT -EXPORT DE MARCHANDISES

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX, Lot 107, Ilot 10

Dirigeant(s) : M SANOGO MASSANPIENWORO SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09633 du 24/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55433/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

